



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Sarthe

Commune : Villeneuve-en-Perseigne

Autres communes : Saint-Rigomer-des-Bois

R500

Appellation : Domaine de Courtilloles

Monument(s)

Appellation : Domaine de Courtilloles

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 17/06/2021

Étendue de la protection : Totalité de l'ensemble des immeubles bâtis et non bâtis du château de Courtilloles à Saint-Rigomer des Bois, se trouvant dans l'emprise délimitée sur le plan annexé à l'arrêté, à l'exception des grilles installées après le XIXe siècle, des étables de la basse-cour, du préau de la grange, de la piscine et ses annexes, du terrain de tennis et sa haie et des alignements d'arbres plantés au XIXe siècle sur les terrasses hautes, figurant au cadastre de la commune section ZI sur les parcelles n° 318 ZI 13 et 318 ZI 15.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.